
BULLETIN DE L'A.C.T.

• • •

C.A.T.S. NEWSLETTER

Sept.-déc. 1987

Vol. 1, n° 1

Table des matières

Mot de la présidente.....	3
Réunion de fondation.....	7
Premier colloque de l'Association.....	9
Livres et revues reçus.....	10

Mot de la présidente

Acte de naissance de l'A.C.T.

La traduction constitue une activité importante dans notre pays: c'est un métier exercé par quelques milliers de professionnels et une discipline enseignée dans un certain nombre de nos universités. La traduction fait aussi l'objet d'études de plus en plus nombreuses qui l'abordent de divers points de vue: un nouveau champ de connaissance est en voie de constitution depuis quelques années, que l'on avait coutume d'appeler "théorie de la traduction" et que l'on désigne aujourd'hui assez communément du néologisme "traductologie" en français et en anglais de l'expression "translation studies".

Des obstacles existent, malheureusement, qui empêchent cette nouvelle discipline de s'épanouir. Jusqu'à présent, le phénomène de la traduction a, à juste titre, été étudié dans des optiques différentes: c'est en effet un champ interdisciplinaire où les théoriciens de la traduction ont beaucoup à apprendre de la littérature, de la linguistique, de la sociologie et des autres sciences humaines. Or, cette approche interdisciplinaire (ou encore multidisciplinaire ou pluridisciplinaire) s'est révélée un obstacle à la reconnaissance de la discipline proprement dite, même si cette dernière mérite d'être étudiée de façon autonome et comme phénomène distinct.

C'est aussi le moment de resserrer les liens entre la théorie et la pratique: il faudrait que les praticiens participent à la réflexion sur la traduction et que les théoriciens, de leur côté, tiennent compte de la pratique de façon à réduire l'écart qui risque de se creuser entre pratique et théorie. Les professeurs de traduction auraient également tout intérêt à davantage tenir compte des conditions actuelles d'exercice de la profession dans l'élaboration de méthodes et de matériels pédagogiques.

Antoine Berman, dans son ouvrage récent, *l'Épreuve de l'étranger*, commente le changement de statut que la traduction connaît actuellement:

«[...] la traduction est demeurée une activité souterraine, cachée parce qu'elle ne s'énonçait pas elle-même. Elle est restée largement 'impensée' comme telle, parce que ceux qui en traitaient avaient tendance à l'assimiler à autre chose: à de la (sous-) littérature, à de la (sous-)critique, à de la linguistique appliquée. [...]

Notre siècle a vu cette situation changer, et un vaste *corpus* de textes de traducteurs se constituer. Plus encore: la réflexion sur la traduction est devenue une *nécessité interne* de la traduction elle-même [] Cette réflexion ne présente pas forcément le visage d'une théorie [] mais, dans tous les cas, elle indique la volonté de la traduction de devenir une pratique autonome, pouvant se définir et se situer elle-même, et par conséquent se communiquer, se partager et s'enseigner »

L'idée d'une société savante en traduction, qui permettrait des échanges sur la traduction entre professeurs, chercheurs et praticiens, est née des efforts de l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), dont l'actuelle présidente est Madame Christine Klein-Lataud, pour établir une collaboration plus étroite entre le milieu universitaire et le milieu professionnel. L'initiative est venue, plus précisément, d'un petit comité, le Comité consultatif de la profession, composé de représentants des écoles de traduction, des associations professionnelles et des employeurs les plus importants. Au sein de ce comité s'est imposée la nécessité d'un organisme ayant des objectifs plus larges et ouvert à un public plus étendu que les associations existantes.

Les occasions de débattre de la traduction ne manquent certes pas. Les associations professionnelles, comme la Société des traducteurs du Québec (S.T.Q.), l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), et, plus récemment, le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (C.T.I.C.), organisme national regroupant les associations provinciales, ont organisé des colloques où les universitaires ont pu collaborer avec les praticiens. Pendant ces réunions, pourtant, l'accent a souvent été mis sur des questions exclusivement d'ordre professionnel, par exemple les stages, les nouvelles technologies, les méthodologies de la traduction, de la terminologie, etc.

Les sociétés savantes existantes, que ce soient l'Association canadienne de littérature comparée, l'Association des professeurs de français des universités et collèges canadiens (A.P.F.U.C.C.), l'Association canadienne de linguistique appliquée (A.C.L.A.), ont parfois tenu des ateliers – et même des ateliers conjoints – sur les aspects plus théoriques de la traduction. En général, les praticiens ne participaient pas à ces réunions, à moins d'être aussi universitaires.

En outre des problèmes pratiques se posent: les réunions annuelles de la S.T.Q. et de l'A.C.L.A. se tiennent au Québec – et pas toujours dans la même ville – à la même époque que le congrès annuel des sociétés savantes, qui a lieu chaque année dans une région différente. Ceux qui œuvrent dans le domaine de la traduction sont donc dispersés: ils présen-

tent des communications sur la traduction dans des sociétés différentes, dans des congrès différents, parfois dans des villes assez éloignées les unes des autres

La création d'une association unique qui puisse regrouper ceux qui s'intéressent à la traduction et répondre à leurs besoins est devenue une nécessité: elle s'adresse non seulement à ceux qui enseignent la traduction dans les écoles de traduction reconnues mais à ceux qui font des recherches dans les domaines de la littérature comparée ou de la littérature canadienne ou québécoise, par exemple, ou s'impose la compréhension du phénomène de la traduction. Il nous semble particulièrement souhaitable qu'une telle association soit ouverte aux membres de la profession qui réfléchissent sur la pratique, en réalisant des recherches, en publiant sur la traduction ou en enseignant cette discipline. L'ouverture à *tous ceux qui travaillent en traduction* est le reflet de la nature pluridisciplinaire de la traductologie et, en même temps, l'expression d'une volonté de la faire reconnaître comme champ d'études autonome.

La réunion constitutive de l'Association canadienne de traductologie (A.C.T.) / Canadian Association for Translation Studies (C.A.T.S.) a eu lieu à Hamilton, dans le cadre du congrès des Sociétés savantes, le 29 mai 1987. Plus de vingt personnes, membres de différentes universités, de différents services de traduction et représentant toute une gamme de disciplines, (études françaises, études anglaises, langues modernes, littérature comparée, linguistique, etc.) ont assisté à cette première réunion, présidée par Madame Marthe Catry-Verron, professeure de traduction à l'Université Concordia et membre de l'A.C.E.T.. Nous avons proposé et voté la fondation de l'A.C.T., et un projet de statuts a été déposé et discuté avec Madame Viviane Launay, Directeur général de la Fédération canadienne des études humaines. Un bureau a été élu et l'assemblée a débattu de la possibilité de tenir un colloque sur la traduction à Windsor l'an prochain. Nous reproduisons le procès-verbal de la réunion dans ce n° 1 du Bulletin de l'A.C.T. / C.A.T.S. à titre d'information. Cette première assemblée s'est déroulée dans l'optimisme et l'enthousiasme, ce qui augure bien de l'avenir de la nouvelle association.

Le présent bulletin constitue notre première tentative de publication. Nous l'envoyons à tous ceux qui ont manifesté un intérêt pour l'Association et nous avons déjà reçu du courrier! aux départements des universités concernés par des questions de traduction et aux associations professionnelles. Nous espérons que le bulletin sera mis à la disposition du plus grand nombre de personnes possible pour que l'existence de l'A.C.T. soit connue de tous.

Ce numéro 1 contient une demande d'adhésion à l'Association, ainsi qu'un appel à la participation au colloque qui aura lieu à l'Université

Windsor, dans le cadre du congrès annuel des Sociétés savantes, les 30 et 31 mai 1988.

Les membres recevront les prochains numéros du bulletin et, dans un avenir assez rapproché, nous l'espérons, une revue. Pour cette année, déjà entamée, nous vous offrons la possibilité de devenir membre pour une cotisation réduite de 35\$. A partir du 1^{er} avril 1988, la cotisation sera de 50\$, avec une cotisation spéciale pour étudiants.

Je vous invite à me faire parvenir à l'adresse ci-dessous toute suggestion concernant les statuts, le colloque ou l'organisation de l'Association. En attendant le plaisir de recevoir vos commentaires et de vous voir nombreux au colloque de Windsor au mois de mai prochain, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année!

La présidente,

Judith Woodsworth
Département d'études françaises
Université Concordia
7141, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H4B 1R6

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE FONDATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE TRADUCTOLOGIE/CANADIAN ASSOCIATION FOR TRANSLATION STUDIES

La réunion de fondation a été convoquée pour le vendredi 29 mai 1987, à midi, salle 1002, Chester New Hall, de l'Université McMaster, Hamilton (Ontario) où se tenait le congrès annuel des Sociétés savantes.

La présidente de séance, Marthe Catry-Verron (Concordia), déclare la séance ouverte à 12 h 15.

A l'ordre du jour:

1. Création de l'association
2. Examen des statuts
3. Election du bureau
4. Date du prochain congrès
5. Divers

EXAMEN DES STATUTS

L'ordre du jour est adopté. Le texte des statuts provisoires est distribué aux assistants. Il avait aussi été envoyé au préalable par le Comité provisoire, en même temps que la convocation à la réunion de fondation, aux professeurs des écoles membres de l'ACET/CAST (Association canadienne des écoles de traduction/Canadian Association of Schools of Translation) et à d'autres personnes s'intéressant au projet.

Marthe Catry-Verron fait lecture des statuts provisoires. Puis Viviane Launay, représentant la Fédération canadienne des études humaines, les discute en détail et propose des précisions et des modifications importantes pour l'avenir de l'association.

Pendant la discussion qui suit, il est entendu que la tâche d'amender les statuts à la lumière des indications mentionnées revient aux membres du Bureau provisoire de l'Association.

MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION DU BUREAU PROVISOIRE

Présidente:	Judith Woodsworth (Concordia)
Vice-président:	Jean-Marc Gouanvic (U.Q.T.R.)
Secrétaire-trésorier:	Gilles Bélanger (Montréal)
Coordonnateurs:	Lise Dubois (Moncton) - Est Brian Rainey (Regina) - Ouest

DIVERS

Il est recommandé de constituer un réseau de communication avec d'autres associations, et les noms de certains collègues sont mentionnés à cet effet.

Le principe d'un congrès annuel dans le cadre des Sociétés savantes est adopté, et on discute de thèmes possibles et d'un programme pour le congrès des Sociétés savantes de 1988.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION

La fondation de la nouvelle association est proposée par Pierre Gobin (Queen's), appuyé par Josef Schmidt (McGill). La proposition est adoptée à l'unanimité des 21 personnes assistant à la réunion.

NOM DE LA NOUVELLE ASSOCIATION

Après discussion, Jean-Marc Gouanvic (U.Q.T.R.), appuyé par Gilles Bélanger (Montréal), propose le nom de la nouvelle association:

Association canadienne de traductologie (A.C.T.)

Canadian Association for Translation Studies (C.A.T.S.). adopté

A 13 h 45, Christine Klein-Lataud (Glendon), appuyée par P. Gobin (Queen's), propose que la séance soit levée. *adopté*

Toutes propositions de thèmes, d'amendements des statuts, etc. doivent parvenir à la présidente dès que possible.

A. Françoise M. Arbuckle
Secrétaire de séance

**PREMIER COLLOQUE DE L'ASSOCIATION
CANADIENNE DE TRADUCTOLOGIE
(ACT/CATS) DANS LE CADRE DU CONGRÈS
DES SOCIÉTÉS SAVANTES**

**Université de Windsor (Ontario)
30 et 31 mai 1988**

LA TRADUCTION ET SON PUBLIC

Pour ce premier colloque, la thématique choisie est assez large pour que les spécialistes de divers horizons puissent s'exprimer. Par traduction, on entend la traduction comme telle aussi bien que la terminologie, l'interprétation et les activités connexes. Les ateliers suivants sont proposés:

1. **La traduction "pragmatique" et son destinataire:** cet atelier peut comporter des communications sur des sujets tels que la traduction en fonction des clients, la traduction et les catégories de publics (scientifique, général, littéraire, etc.).

2. **Traduction et culture:** des communications peuvent être axées sur les problèmes d'ordre idéologique, sociologique, ethnologique, etc., en traduction, ou encore sur l'adaptation des textes traduits aux normes esthétiques et littéraires de la culture-cible

3. **Traduction et didactique:** la traduction étant non seulement une pratique mais encore une discipline qui s'enseigne, nous souhaiterions que soient abordés les méthodes, les applications et les objectifs de l'enseignement de traduction

N.B.: La date-limite pour présenter une proposition de communication est le 15 décembre 1987. Indiquez le titre de cette dernière, l'atelier visé et, en une page, la problématique dans laquelle vous vous situez. Envoyez votre proposition à l'adresse de Judith Woodsworth.